



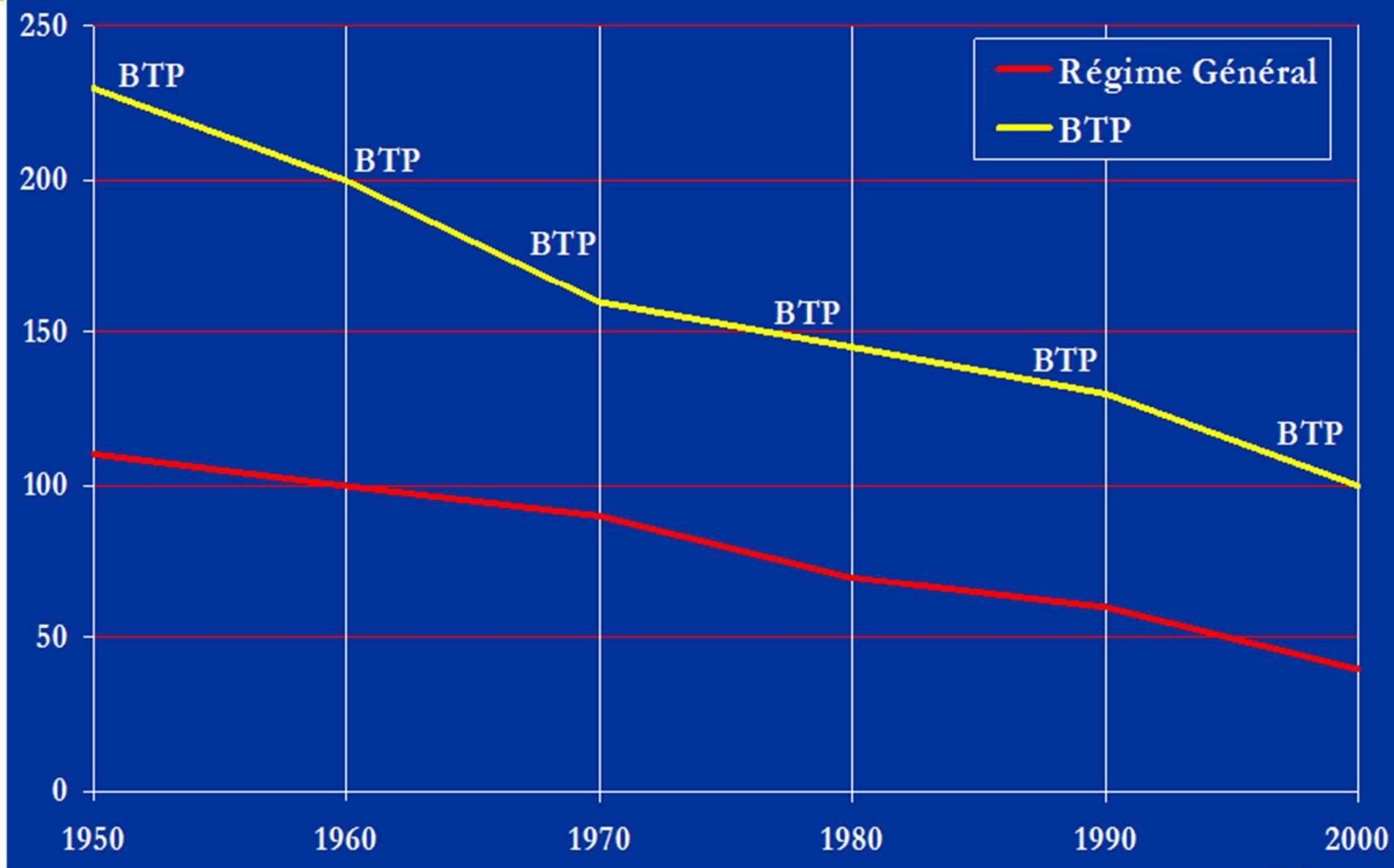
SINISTRALITÉ BTP

PARTENARIATS SIST & CPOM *CO-CONSTRUCTION EN ILE-DE-FRANCE*

FRANCIS LEMIRE
INGÉNIEUR CONSEIL RÉGIONAL ADJOINT

www.cramif.fr

STATISTIQUES DES ACCIDENTS DU TRAVAIL INDICE DE FRÉQUENCE : NB AT/1000 SALARIÉS

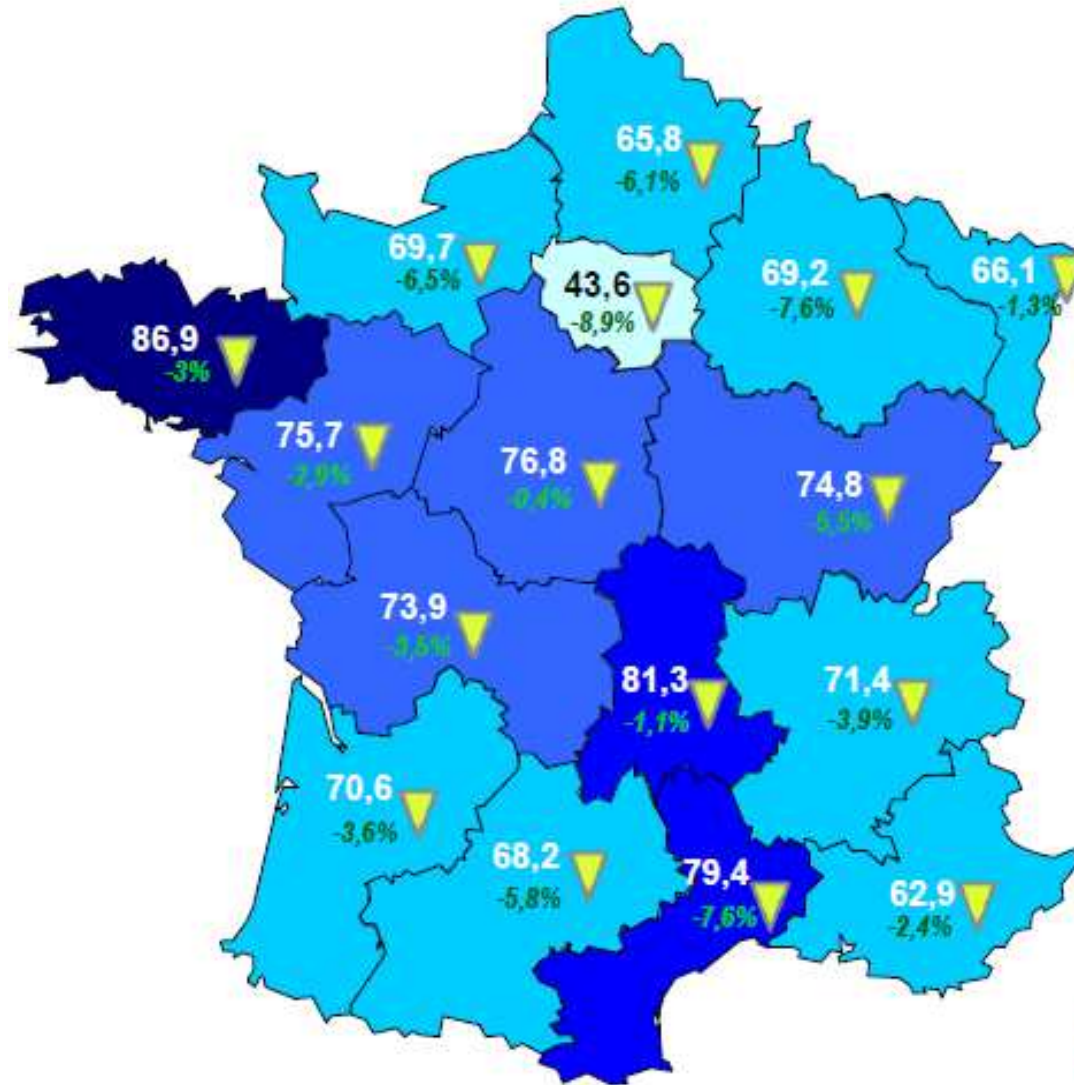


SINISTRALITÉ DANS LE BTP

Les Accidents du Travail avec arrêt en 2013

- Nombre de **salariés** du BTP : 1,551,000, soit **8,5%** du RG
Nombre de salariés du RG : 18,314,000
- Nombre d'**AT** du BTP : 100,617 AT, soit **16%** du RG (**IF-BTP = 64,8**)
Nombre d'AT avec arrêt du RG : 618,263 AT (IF-RG = 33,8)
- Nombre d'**IP** du BTP : 7,437 IP, soit **19%** du RG
Nombre d'IP du RG : 39,078 IP
- Nombre d'**AT mortels** du BTP : 145 décès, soit **27%** du RG
Nombre d'AT mortels du RG : 541 décès
- Nombre d'**IJ** du BTP : 6,400,000 jours, soit IJ moyen = **64** jours
Nombre IJ du RG : 37,500,000 jours, soit IJ moyen = 61 jours

INDICES DE FRÉQUENCE DES AT-BTP



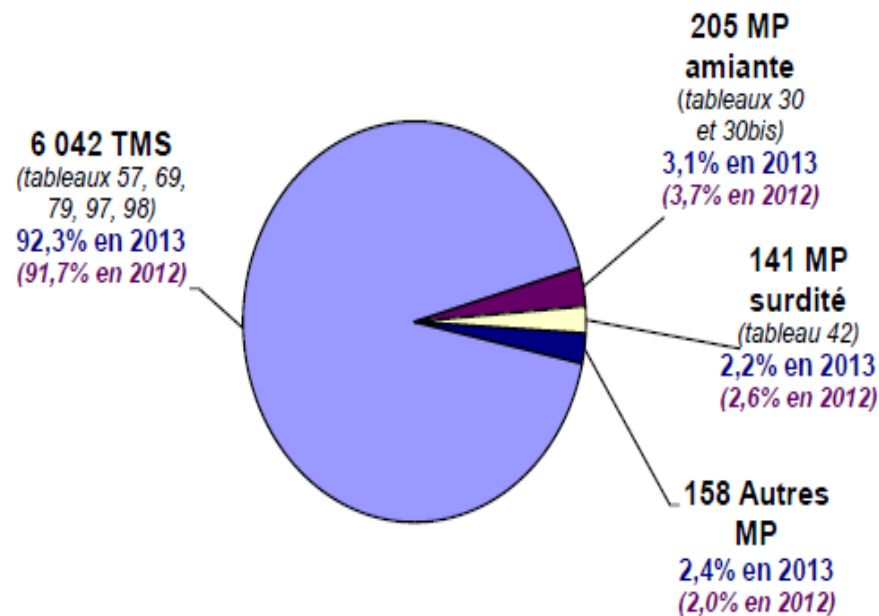
SINISTRALITÉ DANS LE BTP

Les Maladies Professionnelles reconnues en 2013

Nombre de **MP** du BTP : 6,546 MP dont 6,042 TMS (5,069 tab 57)

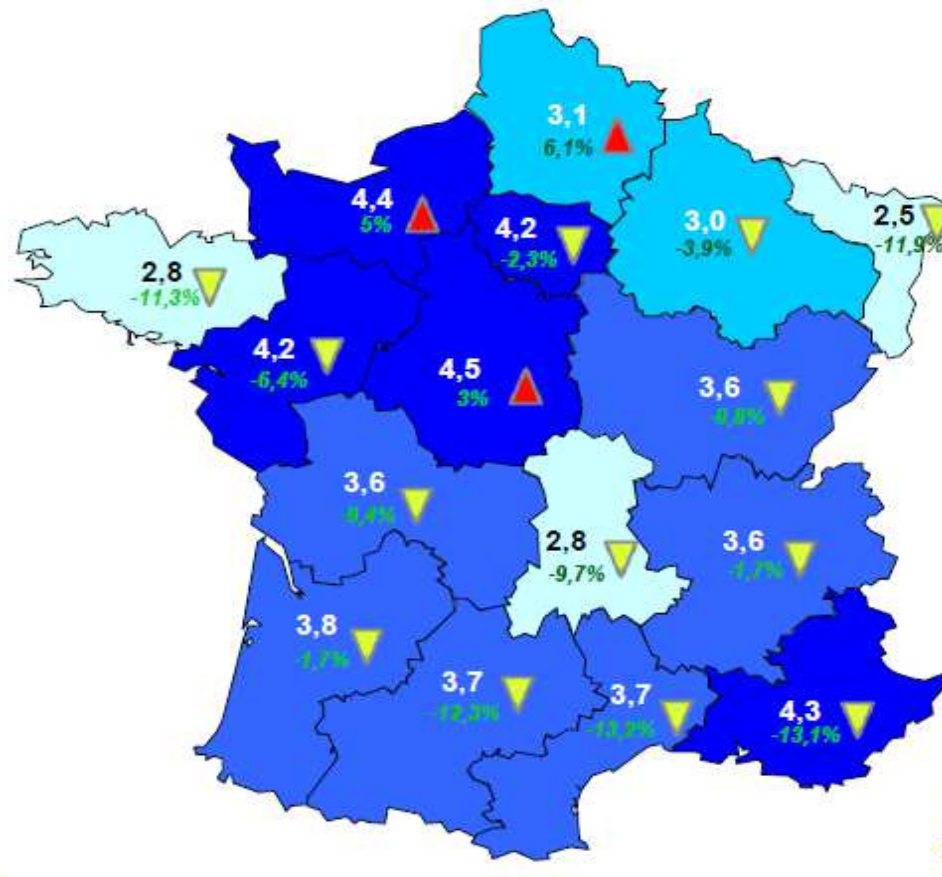
Nombre de MP du RG : 51,452 MP

Figure 13 : répartition des MP avec 1^{er} règlement en 2013 par grandes catégories de tableaux MP



SINISTRALITÉ DANS LE BTP : A TRAJET

5,762 At (IF = 3,7) dont 516 IP et 43 décès
(RG = 93,363 At dont 7865 IP et 306 décès)



LA BRANCHE AT-MP

l'Assureur solidaire des risques professionnels

Positionnement de la branche AT-MP

- DGT (*Ministère du Travail*) et DRP (*CNAMTS*)
- **Développer et coordonner la prévention** (*code de la Sécurité Sociale*)

Processus métiers

- **AGIR** directement en entreprise
 - **CAPITALISER** les bonnes pratiques
 - **DEPLOYER** les messages de prévention

PARTENARIATS

Enjeu majeur de la COG AT-MP 2014-2017

Partenaires de la CRAMIF

- DIRECCTE (CRPRP)
- OPPBTP (Conseil Régional)
- ARACT (Conseil d'Orientation)
- RSI, MSA, CNAV, CPAM, ARS
- **SIST (Services Interentreprises de Santé au Travail)**
- Fédérations professionnelles, Syndicats ...

PARTENARIATS SIST & CPOM

Loi du 20 juillet 2011 et ses décrets du 30 janvier 2012

Mission des Services de Santé au Travail

Eviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail

- Conduite d'actions de santé au travail
- Conseil auprès des employeurs, des salariés et de leurs représentants
 - ✓ *Eviter ou diminuer les risques professionnels*
 - ✓ *Améliorer les conditions de travail et réduire la pénibilité*
 - ✓ *Prévenir la désinsertion professionnelle et contribuer au maintien dans l'emploi*
- Surveillance de l'état de santé des travailleurs
- Suivi et contribution à la traçabilité des expositions professionnelles

PARTENARIATS SIST & CPOM

Enjeu essentiel pour la branche AT-MP

Projet de service du SIST – Agrément – CPOM

Objectifs de la contractualisation tripartite du CPOM

- Définir des programmes d'actions du SIST à la **convergence** des **priorités nationales ou régionales** entérinées par les Partenaires Sociaux et les **priorités locales** définies selon les bassins d'emplois et les profils des entreprises adhérentes du SIST
- Permettre des **dérogations** sur la fréquence et les protocoles des visites médicales

Synergie avec le Réseau Prévention de la Sécurité Sociale

- Coordination des actions régionales prioritaires
- **Déploiement des messages de prévention auprès des TPE-PME**

CO-CONSTRUCTION DES CPOM EN IDF

500.000 établissements avec 4.600.000 salariés inscrits au RG
33 SIST de tailles très différentes (et 280 services autonomes)

- Participation au groupe de travail DGT-CNAMTS (*note de cadrage*) et préparation de l'approche IdF (*CRAMIF/CRATMP puis DIRECCTE*)
- Réunion de lancement et d'échanges le 12/12/2012 avec 120 participants (**Médecins du Travail, Infirmiers, Assistantes Sociales, IPRP, AST, Directions, Administrateurs, Commissions de contrôle**)
- 6 groupes de travail tripartites sur 6 thématiques prioritaires avec le concours de plus de 90 professionnels de SIST
- Deuxième réunion d'échanges le 27/06/2013 avec 130 participants pour la présentation des **6 Programmes Socles communs**

CO-CONSTRUCTION DES CPOM EN IDF

Bilan au 30/04/2015

- 12 CPOM « signés » recouvrant 1,800,000 salariés (soit 56%)
- 120 réunions de préparation interne et tripartites collectives ou individuelles
- 90 professionnels de SIST impliqués dans les groupes de travail

CPOM (durée de 5 ans) : 3 volets de programmes d'actions

- Volet 1 : PDP + au choix RPS – TMS – CMR – RRO – PAT
- Volet 2 : au moins un programme spécifique au SIST
- Volet 3 : actions mutualisées (sur la base du volontariat)
- Indicateurs de suivi et d'impact

Contributions CRAMIF

- Accompagnement au diagnostic (statistiques et priorités sectorielles)
- Fourniture des outils et documents techniques de prévention
- Intervention des laboratoires et des autres entités spécialisées
- Organisation de retours d'expérience et de conférences
- Pilotage et bilans au niveau de la région

LES TMS, DES PATHOLOGIES QUI S'ACCOMPAGNENT D'ARRÊTS LONGS

Durée moyenne des arrêts pour TMS reconnus en MP

Tableau 69
255 jours

Tableau 79
203 jours

Tableau 57
189 jours

épaule 265 jours

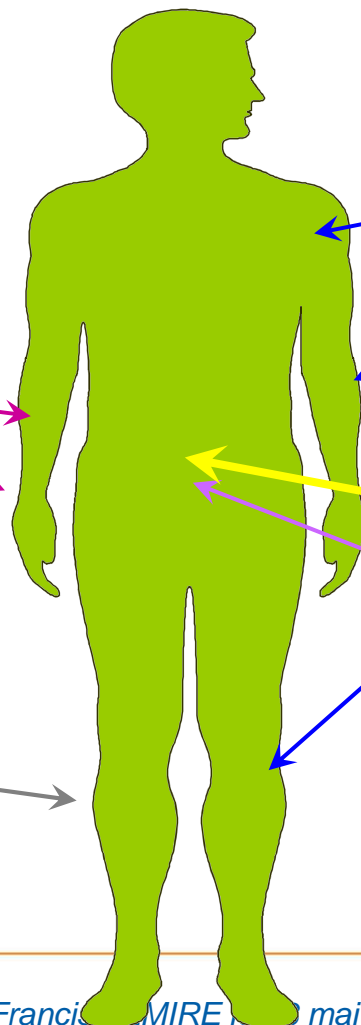
coude 158 jours

poignet 141 jours

genou 140 jours

Tableau 97
379 jours

Tableau 98
394 jours



CPOM -TMS : PROGRAMME SOCLE COMMUN

Objectifs & Enjeux communs

- Afficher la prévention des TMS comme une priorité
- Engager une dynamique de prévention en entreprises
- Développer des actions collectives et pluridisciplinaires
- Mutualiser les retours d'expérience et les bonnes pratiques
- Promouvoir la démarche institutionnelle de prévention des TMS
 - ❑ Offre de service hébergée sur www.tmspros.fr

CPOM -TMS : PROGRAMME SOCLE COMMUN

Démarche opérationnelle

- Ciblage des secteurs d'activités prioritaires
- Sensibilisation des entreprises concernées (*actions collectives*)
- Aide au repérage des risques sur site (*postes de travail*)
- Accompagnement pour l'évaluation des risques et le D.U. à travers la Fiche d'entreprise
- Aide et accompagnement pour la définition et la mise en œuvre d'un Plan d'action par l'entreprise
- Suivi à travers un tableau d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs

CPOM -TMS : TABLEAU DE SUIVI

CPOM - TMS

Tableau de suivi du programme TMS par secteur d'activité

(À transmettre par le SiST à la DIRECCTE et à la CRAMIF)

Nom du SiST :

CIBLER LES ENTREPRISES ET LES SECTEURS D'ACTIVITE

• Secteurs d'activité :

- Propreté
- Grande Distribution
- Logistique
- Médico-social
- Hôtellerie Restauration
- Commerces non alimentaires
- BTP
- Autre : préciser

Date CPOM :

Bilan cumulé au :

30/06/2015

31/12/2015

31/12/2016

31/12/2017

31/12/2018

• Nombre d'établissements (sites) concernés par taille :

(statistiques Cramif / codes risques / siret)

- Moins de 10 salariés
- De 10 à 19 salariés
- De 20 à 49 salariés
- De 50 salariés et plus

CPOM-TMS : TABLEAU DE SUIVI

ENGAGER DES ACTIONS DE PREVENTION

- **Nombre d'actions menées par le SIST:**

- Nombre d'établissements ayant été sensibilisés au risque TMS
Modalités (commentaires) :

- Nombre d'établissements ayant été aidés ou accompagnés pour la réalisation du repérage et de l'évaluation des risques ou du diagnostic
Modalités (commentaires) :

- Nombre d'établissements ayant été aidés ou accompagnés dans la mise en place d'un plan d'action
Modalités (commentaires) :

CPOM-TMS : TABLEAU DE SUIVI

- **Estimation du nombre de salariés exposés aux TMS dans les entreprises du secteur d'activité concerné** (situations de risque nécessitant une correction par une mesure justifiée de prévention):

Localisation principale (1 réponse - facultative - par salariés exposés)	Nombre de salariés exposés Total : <input type="text"/>
Poignet, main, doigt	
Epaule	
Coude	
Genou	
Cheville	
Dos	

- **Bilan des actions menées par les établissements consécutivement à l'aide ou l'accompagnement du SiST :**

- Nombre de plans d'action de prévention réalisés
- Modalités (commentaires) :

- **Typologie des actions mises en place par les établissements** (nombre d'actions à préciser)

- Organisationnel : cadence, horaires, polyvalence, personne ressource mobilisée/formée, ...
- Technique : aménagement de poste, outil,...
- Humain : formation / information, ...

CPOM-TMS : TABLEAU DE SUIVI

- **Estimation du nombre global de salariés concernés dans le secteur d'activité par au moins une des actions mises en place en vue de diminuer leur niveau d'exposition :**
(Hors formation / information)

- **Nombre d'établissements (sites) concernés par taille :**

- Moins de 10 salariés
- De 10 à 19 salariés
- De 20 à 49 salariés
- De 50 salariés et plus

- **Synthèse :**

➤ Difficultés rencontrées :

➤ Points positifs :

COMMUNIQUER

- Nombre de supports de prévention produits par le SiST (diaporamas, fiches de bonnes pratiques,...)
- Nombres d'actions de communication réalisées (colloques, publications,...)
- Modalités (commentaires) :

CPOM-TMS : OUTILS & RÉFÉRENCES

Offre de service institutionnelle

Démarche universelle de prévention des TMS

Documents de référence

Sites internet à consulter

Offre de service hébergée sur

www.tmspros.fr



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

WWW.TMSPROS.FR

www.cramif.fr

Congrès de Limoges 2015 / SIST-BTP – Francis LEMIRE le 28 mai 2015

21

